

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donnée par la soussignée, Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

QUE :

Le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2018 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2018-2019-2020 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le :

JEUDI LE 21 DÉCEMBRE 2017 À 19H00

À la salle du conseil située au 427-C, boulevard Chabot, Saint-Ubalde

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal des immobilisations en conformité avec l'article 956 du code municipal.

Donné à Saint-Ubalde, ce douzième jour de décembre 2017.



Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le douzième jour de décembre 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12^{ième} jour de décembre 2017.



Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière